

# L'Écho des Toits

La revue de l'Association des Retraités du CEA - Valduc

N° 7 – Juillet 2022

## Sommaire

Agenda 2

Edito 3

### La vie de l'ARCEA Valduc

Balade de l'Ouche 4

L'Hydrogène - conférence 5

Claude Pouillet – conférence 7

Rassemblement randonneurs 8

Expo Miam... 8

### Zoom sur

Le livre blanc de Sauvons le Climat 9

### Dossier

L'habitat inclusif 11

### Que font-ils de leur retraite

Les vieilles bagnoles de Claude 16

Les potins de la marmotte 19



## Brèves du CEA



**François Jacq** reconduit, le 16 mars dernier, dans ses fonctions d'Administrateur général du CEA pour un second mandat de 4 ans

**Bernard Bigot**, haut-commissaire à l'énergie atomique de 2003 à 2009 et administrateur général du CEA de 2009 à 2015 est décédé le 14 mai dernier à l'âge de 72 ans. Il avait été appelé en 2015 à la direction d'ITER, réacteur à fusion nucléaire expérimental international.



**Qui fait quoi, où - et avec qui - au CEA ?** CEA360 est un outil de découverte des activités de recherche du CEA, créé récemment [CEA360 : un moteur de recherche pour explorer la richesse du CEA et de ses écosystèmes](#)

## Agenda ARCEA Valduc

<b>30 septembre 2022</b>	<b>Une journée à Buffon</b>
<b>30 septembre 2022 – 16h</b>	<b>Le mystère astronomique de Buffon</b> Conférence d'Emeric Falize, astrophysicien au CEA (centre DAM/DIF)
<b>11-18 mai 2023</b>	Une semaine à Madère (précisions et bulletin d'inscription à venir)



...C'est le nombre d'adhérents  
à l'ARCEA de Valduc...  
ce début juin !

Depuis le dernier numéro de l'Echo des Toits, l'ARCEA Valduc a le plaisir d'accueillir Micheline Douhait et Marie-Claire Molherat.

... mais la tristesse de perdre Armand Berseth, Jean-Noël Ach, Claude Fournier.



## L'édito

Le COVID 19 nous a gâché la vie durant deux années, nous imposant confinements et contraintes diverses, affectant parfois douloureusement certains d'entre nous. Mais il n'a fallu que très peu de temps pour que la pandémie soit oubliée. Excepté en quelques endroits tels les espaces à caractère médical ou les hôpitaux, masques, distanciation, gestes barrière et autres précautions font partie du passé. Ce changement si rapide de comportement montre combien chacun d'entre nous avait envie de liberté et de retour à une vie normale. Mais restons prudents, le virus n'a pas disparu : il faut simplement vivre avec.

L'actualité a donc changé. Certes, il y a ce terrible conflit en Ukraine dont on ne voit toujours pas l'issue, avec ses conséquences économiques quasiment mondiales, qui se traduisent en France par une inflation élevée et une forte inquiétude concernant le pouvoir d'achat. Mais les médias ont aussi retrouvé leurs "marronniers" : soleil et fortes chaleurs de mai, plages et idées d'escapades, futures vacances... Un sentiment de légèreté dont tout le monde semblait avoir besoin.

Les élections sont également le point fort de ces mois de mai et juin. La revalorisation des retraites fait l'objet de diverses propositions dont on ne sait si elles verront le jour, mais la réforme du système de retraite apparaît toujours comme une priorité du Président de la République, qui souhaite relancer les négociations dès septembre. La CFR (Confédération Française des Retraités), dont est membre l'ARCEA, souhaite continuer à jouer son rôle dans ces discussions. Le Président de la CFR a ainsi envoyé une lettre au Président de la République pour rappeler ses demandes, vous la trouverez jointe à ce bulletin.

Même si le premier trimestre de cette année a encore été perturbé par la pandémie, les membres du bureau de l'ARCEA Valduc ont continué à travailler pour vous proposer différentes activités. Les balades dijonnaises ont rencontré un beau succès, et nous allons poursuivre sur cette formule. Plusieurs d'entre vous ont également participé aux visites à caractère plus technique organisées avec la SFEN. Pour la rentrée, déjeuner à la Ferme (Valduc) et visite de la grande Forge de Buffon seront au programme.

Il est cependant un point sur lequel nous nous interrogeons : c'est la désaffection envers les voyages. Les courts séjours à Prague et Bruxelles ont dû être annulés faute d'un nombre suffisant de participants, de même que le voyage en Bretagne initialement prévu en septembre 2022. Le contexte actuel (post-COVID, pouvoir d'achat) est peut-être en partie responsable de ce manque d'intérêt, ou les formules proposées ne sont pas adaptées. La commission Voyages étudie actuellement d'autres possibilités, et nul doute que de nouvelles propositions vous seront faites à la rentrée.

Ce numéro de l'Écho des Toits est riche de sujets très variés et j'espère que vous prendrez plaisir à le lire. Comptes rendus de balades, de conférences, dossier sur l'habitat inclusif, livre blanc sur le climat et l'énergie, collectionneur passionné ... autant de thèmes dans lesquels vous devriez trouver votre intérêt.

Pour conclure cet éditto, je rappelle aux quelques retardataires qu'il n'est jamais trop tard pour régler leur cotisation 2022 : le formulaire est disponible sur notre site [arceavalduc.fr](http://arceavalduc.fr). Comme pour toute association, le maintien de notre effectif est primordial.

On se retrouve en septembre. D'ici là, je vous souhaite de passer un très bel été.

## La balade de l'Ouche

Le 27 avril dernier, une vingtaine de personnes, pour beaucoup déjà convaincues par les précédentes balades conduites par Clément Lassus-Minvielle, se sont retrouvées à la passerelle du lac Kir pour une balade qui les a conduites jusqu'à la maison natale d'Eiffel. Plusieurs arrêts ont ponctué cette petite marche, durant lesquels notre guide a commenté l'évolution historique et architecturale de Dijon depuis ses origines les plus obscures, jusqu'à des périodes plus récentes et connues. Un support numérique et des écrits anciens illustraient ses propos.



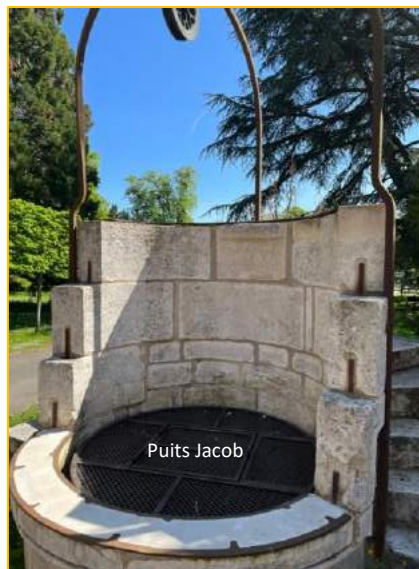
Portail de la Chartreuse de Champmol. A gauche Philippe le Hardi agenouillé devant Jean-Baptiste, à droite la duchesse Marguerite, devant Catherine d'Alexandrie, au centre la Vierge représentée au trumeau tenant l'enfant Jésus



Yves Léo devant un arbre remarquable (érable) du parc de La Chartreuse



Puits de Moïse – œuvre de Claus Sluter 1396-1405 – Au 1<sup>er</sup> plan la statue de Moïse



Puits Jacob



Tour de l'oratoire ducal



L'Ouche dans le parc de La Chartreuse bordée d'arbres remarquables



# Hydrogène

## Conférence de Nathalie Loch

Anne- Marie Goube

**Le 17 mars dernier, à la Faculté des Sciences de Dijon, à l'invitation de la SFEN Bourgogne Franche Comté, Nathalie Loch, déléguée régionale France Hydrogène, est venue parler de l'hydrogène aux étudiants de l'ESIREM, mais aussi à un public élargi.**



Dès 1783 Lavoisier travaille sur la synthèse de l'eau. En 1839, William Grove découvre la pile à combustible, en s'appuyant notamment sur les travaux de son ami Christian Friedrich Schönbein.

*Nathalie Loch - L'hydrogène est reconnu comme un élément clé de la transition énergétique, on ne peut plus revenir en arrière sur le réchauffement de la planète, point de non-retour atteint sur ce stade. L'Hydrogène est l'élément le plus répandu dans l'univers. On peut fabriquer de l'électricité à partir de la pile à combustible alimentée en H2 (et O2) ce qui, sur le principe, est l'inverse de l'électrolyse.*

### Transition énergétique... trois incontournables

- Consommer moins d'énergie, en
  - Faisant attention au gaspillage
  - Isolant les bâtiments qui sont la première source de déperdition en France et en Europe,
- Rendre les technologies qui consomment de l'énergie plus efficaces, dans le domaine de l'automobile par exemple, en 1920 la voiture consommait 30l/100 km,
- Utiliser des énergies propres, ou bas carbone.

### L'hydrogène

La production française actuelle est d'environ 1 million de tonnes/an, essentiellement par des procédés émetteurs de CO2 comme le vapo-réformage de gaz naturel. C'est ce qu'il faut changer !

L'hydrogène est l'élément le plus abondant de l'univers : 75% en masse, 92% en nombre d'atomes comme ce fut le cas dans l'amphi où se déroulait la conférence... dans les murs, le bois ...et par les participants eux-mêmes. Avec une densité énergétique de 33KWh/kilo, trois fois plus que l'essence, l'hydrogène est tellement léger qu'il n'est pas dans l'atmosphère à l'état naturel ! On parle aujourd'hui cependant d'H2 naturel dans le sous-sol. Des sondages profonds, permettent de trouver de l'hydrogène et de l'hélium.

*Nathalie Loch - « On aurait beaucoup d'hydrogène en Bourgogne-Franche-Comté ».*

*Un premier forage a été autorisé en France en 2020, à côté de Nevers et récemment un second à côté de Chalon- sur-Saône. Il y aurait également beaucoup d'H2 « naturel » au Mali ainsi qu'en Russie. Mais ces projets d'exploitation en réalité se concentrent potentiellement sur l'Hélium, difficile à fabriquer et très coûteux, mais indispensable dans les IRM et dans la chimie et l'industrie en général.*



Le véhicule à H2 est un véhicule électrique dans lequel l'électricité est stockée non pas dans une batterie mais dans un réservoir à H2 (c'est un vecteur énergétique de stockage dans ce cas), et la pile à combustible restituera de l'électricité, de la chaleur... et de l'eau (en petite quantité).

## Méthanation

Il existe un projet à St Florentin, dans l'Yonne, sur un ancien site d'enfouissement de déchets ménagers. Le méthane qui s'en dégage est capté et réinjecté dans le réseau de gaz naturel. Le CO2, qui sera également capté, quant à lui, sera recombéné grâce à des bactéries avec de l'H2 vert (éolien) pour refaire du méthane. Cela permet de «valoriser» le CO2 du site pour produire à nouveau du gaz naturel par le biais de la méthanation bactériologique, sans émission supplémentaire de CO2 au final... Procédé vertueux en test donc.

## La pile à combustible

L'avantage de la pile sur les batteries c'est qu'elle est facile à recycler, sans métaux ou terres rares mais elle reste couteuse ! Les coûts diminueront drastiquement grâce à la R&D et à l'industrialisation de leur production. Elle permet une grande autonomie aux véhicules qui en sont équipés, et un temps de recharge équivalent aux véhicules actuels (5 à 10mn pour les gros véhicules). Il existe actuellement plusieurs projets d'usines de PAC en France.

*A noter... La batterie électrique est adaptée aujourd'hui dans les véhicules pendulaires ou à faible parcours (80 à 100km aller et retour par jour par exemple)*

Des véhicules à Hydrogène Pile à Combustibles sont actuellement en développement en Europe (BMW, Daimler, INEOS...) ou commercialisés en Asie, chez Hyundai, Toyota, mais c'est dans la mobilité lourde que les progrès et les déploiements sont les plus spectaculaires : Bus, bennes à ordures, et dès 2025 en Europe, les camions. Hyzon (US) et Hyundai (Corée du Sud) ont déjà des camions commercialisés.

*Nathalie Loch : Le CNH – Comité National de l'Hydrogène-, regroupant essentiellement les grands groupes de l'énergie, a été créé au moment du plan France Relance en février 2021.*

*Tout est potentiellement utile pour la transition énergétique, l'heure n'est pas à préférer un modèle par rapport à un autre, on est dans le mix énergétique, le mix des usages. Pour l'hydrogène, il y aura besoin de production locale et la consommation locale associée, tout comme de la production massive de l'hydrogène aux lieux clefs (sites industriels majeurs, comme Dunkerque avec Arcelor Mittal, ou les grands ports maritimes). C'est une condition pour devenir plus autonomes sur le plan énergétique, et au plus « vite » ...*

Parmi les questions du public, celle de connaître la constitution des réservoirs...

Réponse : Sur les véhicules et certaines applications stationnaires, ils sont construits sur un liner plastique (sorte de gros réservoir) et d'un enroulement filamentaire de plusieurs couches superposées de fibre de carbone, très résistante avec des enduits polymères ; un point technique, ce sont les embouts pour la sortie de l'H2, aujourd'hui résolu, et de nombreux brevets portent sur ce point.

*« L'innovation en matière de filière Hydrogène est permanente et très active aujourd'hui... »*



## Evocation de la vie de Claude Pouillet (1790-1868), un physicien engagé dans une période politique agitée

Christian Gondard

**A l'Académie des Sciences et Belles-lettres de Dijon, Bernard Quinnez, membre de l'Académie, et ancien de Valduc, a retracé les différents aspects de la vie de Claude Pouillet lors d'une conférence qui s'est tenue le 8 juin dernier, devant une assistance d'une cinquantaine de personnes.**



Bernard Quinnez

Après un cursus universitaire brillant, ce Franc-Comtois de naissance, né à Cusance (Doubs) fut admis à l'Ecole normale en 1809. Il consacra toute sa carrière à l'enseignement de la physique dans le cadre de la Faculté des sciences de Paris ainsi que du Conservatoire des Arts et Métiers - CNAM) dont il a été l'administrateur pendant dix-sept ans. Il fut élu à l'Académie des sciences en 1837 dans la section de physique générale. Dans ses travaux scientifiques, Claude Pouillet est avant tout un expérimentateur qui considère que toute publication d'une théorie nouvelle doit d'abord s'appuyer sur des vérifications expérimentales et non pas seulement sur des considérations théoriques. Claude Pouillet construisait lui-même ses instruments de mesure et une cinquantaine sont encore visibles et en état de fonctionnement au musée du CNAM à Paris.

### Rivalité et détermination ont marqué sa carrière scientifique

**Rivalité avec le physicien allemand George-Simon Ohm.** Sur des considérations seulement théoriques, ce dernier formule dès 1837 la loi qui porte son nom qui relie la tension électrique aux bornes d'un circuit avec la résistance de ce circuit et le courant qui le traverse, Pouillet n'exprime ses lois sur le même sujet qu'en 1847, mais en se basant sur ses travaux expérimentaux qui lui ont permis de vérifier la validité des hypothèses théoriques qu'il avait développées indépendamment des travaux d'Ohm. Malgré de nombreuses publications au ton souvent acerbe tentant de démontrer la supériorité de son approche expérimentale, les travaux de Claude Pouillet sont peu à peu oubliés.

**La détermination expérimentale de la constante solaire** permet de définir la quantité d'énergie solaire arrivant au sommet de l'atmosphère terrestre. Cette valeur est l'une des données d'entrée utilisées par les modèles décrivant et prédisant les évolutions du climat. Les spécialistes actuels du climat s'accordent pour saluer la qualité des travaux de Claude Pouillet car la valeur qu'il a déterminée dès les années 1860 est très proche de la valeur reconnue actuellement.

Dans sa carrière politique, il mit à profit ses relations avec la famille du futur roi Louis Philippe (il fut précepteur de physique des fils du roi dans les années 1830) pour se présenter et se faire élire député de la circonscription de Poligny (Jura) aux élections du 4 novembre 1837. Il fut ensuite réélu aux trois élections suivantes jusqu'en 1848. Son engagement politique dans le camp des royalistes lui vaut, à la suite des événements du 13 juin 1849 (tentative de coup d'état mené par Ledru-Rolin contre le régime de la 2<sup>ème</sup> république), d'être révoqué de son poste d'administrateur du CNAM. Après le coup d'état du 2 décembre 1851, il refuse de prêter le serment exigé des fonctionnaires et il est mis à la retraite d'office en 1852.

Claude Pouillet décède le 13 juin 1868. Il est inhumé avec son épouse et ses deux enfants au cimetière du Père Lachaise.



Dominique Martin  
tenant le bouquet offert  
par les randonneurs en  
remerciements de son accueil.



## Déjeuner des randonneurs

Après deux années d'interruption, les randonneurs, marmottes et chamois, se sont retrouvés, le 24 mai, chez Jean-Paul et Dominique Martin, à l'occasion de leur déjeuner annuel.

### De plus en plus de randonneurs...

Pour les 40 dernières randonnées, la participation moyenne cumulée des deux groupes est d'environ 32 participants par randonnée. Participation plus importante, qu'avant l'interruption due au COVID (28 participants), et moyenne la plus forte depuis le début de l'activité rando à l'ARCEA !

Avec un pas moyen de 0,64 m, les chamois ont parcouru 11 000 km, soit 17,2 millions de pas sur les sentiers de Côte d'Or depuis la reprise et les marmottes 9 300 km, soit 14,5 millions de pas !

### Visite guidée de l'exposition Miam, je mange...

Le 9 juin dernier, Sophie Jolivet, commissaire de l'exposition **Miam, je mange donc je suis**<sup>1</sup>, a commenté pour un groupe de retraités de l'ARCEA Valduc cette exposition, déclinaison de celle conçue par le muséum national d'histoire naturelle, mais agrémentée à la « sauce dijonnaise ».



Des plus attendus aux plus surprenants, de nombreux aspects de l'alimentation sont mis en lumière au fil de cette exposition. Quelles incidences notre façon de nous alimenter peut avoir sur l'environnement ? Des recherches, conduites par les scientifiques du Muséum national et par les organismes de recherches de Dijon (Université de Bourgogne, Inrae, Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation, Institut de la vigne et du vin Jules Guyot, etc.), sous un prisme éminemment pluridisciplinaire, ne cesseront de nous en apprendre...

5 goûts de base - sucré, acide, salé, amer et umami<sup>2</sup> - sont des messages qui nous disent quelque chose sur ce que nous mettons dans notre bouche, afin que nous puissions décider s'il faut le manger.

<sup>1</sup> L'exposition est ouverte jusqu'au 31 décembre 2022

<sup>2</sup> L'umami, également connu sous le nom de glutamate monosodique, est l'un des cinquièmes goûts de base, il signifie « essence de délice » en japonais, et son goût est souvent décrit comme le délice charnu et salé qui approfondit la saveur.





Gilbert Pescayre

## Pourquoi un livre blanc ?

Les échéances électorales de cette année 2022 étaient l'opportunité de faire les bons choix pour notre pays et pour notre planète en matière de climat et d'énergie.

### **Nous n'avons plus le temps, ni l'argent pour des actions démagogiques ou inefficaces !**

La compétence et le savoir ne sont pas des points de vue mais constituent le fondement de nos programmes d'actions. Des actions rapides sont indispensables pour décarboner efficacement notre économie. Ces actions rapides doivent aussi répondre à la forte croissance à venir des besoins d'électricité tout en traitant les impacts sociaux de cette transition. L'écologie, l'énergie et le climat ont été annoncés comme les thèmes centraux de l'élection présidentielle. Beaucoup y sont allés de leurs propositions, de leurs revendications, de leurs affirmations. Le Livre blanc reprend, en les actualisant, certaines études de Sauvons le Climat ainsi que les nouvelles analyses nécessaires pour répondre

au mieux à la totalité des enjeux du futur énergétique.



**L'intérêt de ce livre blanc** est d'aborder toutes les thématiques prioritaires pour limiter les émissions de carbone de la France : énergies bien sûr, mais aussi mobilité, bâtiment, transport et agriculture. Ce **Livre blanc** est rédigé par des ingénieurs. Il approfondit les concepts, quantifie les gains potentiels et les besoins inhérents aux développements envisagés. Pour lutter efficacement contre le changement climatique, une évaluation quantitative est nécessaire. On ne peut pas se contenter de concepts flous d'idéologues incapables d'estimer un ordre de grandeur pertinent.

### Au sommaire du Livre blanc

- **Climat** : distinguer le vrai du faux.



- **Des solutions basées sur les réalités techniques et scientifiques** Quelles énergies pour demain ? Quels mix énergétiques pour 2050 ? Mobilité propre : des solutions efficaces et économiques à déployer. Bâtiment, un secteur à soutenir pour longtemps encore
- **Prospective** – NégaTep, un scénario pour demain
- **Décryptage** - Énergies intermittentes, peut-on parler simplement des prix ? Stockage de l'électricité, où en est-on ? Hydrogène, que penser des promesses ?
- **Des enjeux politiques** - Le futur de l'agriculture face au changement climatique - Les défis de la ré-industrialisation de la France - La politique européenne du Climat et de l'énergie, un enjeu majeur pour la France.
- **Pour approfondir...** Quelles énergies pour demain ? Quel mix électrique pour 2050 ? Mobilité propre. Bâtiment : bâtiment propre, réglementation environnementale 2020, le nouveau diagnostic de performance énergétique 2021 (DPE). Panorama des différents modes de stockage de l'électricité.

En matière de lutte contre le changement climatique, le temps n'est plus à l'indignation ou aux déclarations d'intention. Il est à l'action efficace, continue généralisée. L'avenir se décide maintenant ! Il se construit maintenant, le mandat présidentiel qui débute doit être celui des actes, des décisions, de l'efficacité. Cessons les débats militants et stériles, cessons de vouloir copier les politiques de nos voisins qui sont moins performants que la France, cessons de miser sur des solutions techniques qui n'existent pas aujourd'hui.



**Pour rappel... Sauvons le Climat** » (SLC) est un collectif d'associations et d'adhérents individuels. L'ARCEA en est partenaire et a des échanges réguliers par l'intermédiaire du GAENA (Groupe Argumentaire sur l'Energie Nucléaire et les Energies Alternatives).

SLC cherche à apporter une contribution indépendante, scientifique au débat, à trier entre mythe et réalité en matière de lutte contre le réchauffement climatique. SLC associe des personnes et experts de haut niveau, totalement bénévoles. Chaque domaine est couvert par des spécialistes expérimentés, sous la supervision d'un Conseil Scientifique hors de tout parti politique.

SLC a pour mission l'information et la sensibilisation du public aux questions liées aux émissions de gaz à effet de serre et au réchauffement climatique. Sauvons le Climat fournit aussi une expertise sur les sujets énergétiques et climatiques, et agit auprès des médias, des personnalités politiques, des acteurs économiques et de la société civile.

**Depuis 2005 « Sauvons le climat » déploie une approche rationnelle, rigoureuse, argumentée et fondée sur la science.**

### Diffusion du Livre blanc : climat-énergie

Ce livre blanc a été diffusé aux parlementaires membres des principales commissions concernées par ces enjeux à l'Assemblée nationale comme au Sénat ainsi qu'aux équipes des candidats à l'élection présidentielle.

Vous pouvez le commander à Saint-Léger Editions <https://les-unpertinents.fr>. ou encore en librairie.

Sauvons le climat a aussi publié

<https://www.sauvonsleclimat.org/fr/>



## DOSSIER

### L'habitat inclusif, une solution pour les seniors.

Joël Molherat

Dans « l'échos des toits n°6 nous vous avons présenté les différentes voies possibles pour que les personnes âgées ou en situation de handicap puissent bien vieillir en Côte d'Or : les Établissements publics ou privés, EHPAD\*, EHPA\* et MRAPA\* ou bien habiter chez soi avec une adaptation de son logement pouvant être complétée par un service d'aide à domicile.

Il existe maintenant une solution alternative, **l'habitat inclusif**, qui peut aussi porter les noms d'habitat participatif, intergénérationnel, autogéré ou groupé. Un engouement particulier est actuellement porté à cette solution. Il s'explique notamment par la volonté pour huit Français sur dix<sup>1</sup>, de vivre chez soi jusqu'au bout de sa vie.

#### Qu'est-ce que l'habitat inclusif ?

Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé.

Le projet de vie sociale et partagée est défini dans la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et de la transition numérique (loi ELAN) du 23 novembre 2018. Elle donne une définition de l'habitat inclusif au sein du Code de l'Action Sociale et introduit un financement particulier : le **forfait pour l'habitat inclusif**. Celui-ci prévoit une coopération renforcée entre les acteurs au travers d'une démarche organisée entre les Agences Régionales de Santé (ARS), les collectivités locales, notamment les conseils départementaux, et les services déconcentrés de l'Etat compétents en matière de logement et de cohésion sociale.

#### Un mode d'habitation regroupé et un projet de vie sociale et partagée

L'habitat inclusif est un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il est destiné aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un **projet de vie sociale**.

**Habitat partagé.** On y vit à plusieurs. Les habitants disposent de leur espace de vie individuel et partagent des temps, des espaces de vie communs et des services avec les autres habitants, notamment les services utiles à leur projet de vie sociale et partagée.

Dans cet habitat, les habitants peuvent disposer d'une aide pour la vie partagée par l'intervention d'un professionnel chargé de l'animation, de la coordination ou de la régulation du vivre ensemble, à l'intérieur comme à l'extérieur du logement. Cette aide est fonction du contenu du projet de vie sociale et partagée que les habitants construisent ensemble, c'est la spécificité de l'habitat inclusif !

---

<sup>1</sup> D'après une étude publiée en 2011 par l'Observatoire national de la fin de vie (ONFV)



Comme dans tout logement ordinaire, les habitants en situation de handicap ou de perte d'autonomie peuvent solliciter ou continuer à bénéficier d'un accompagnement individualisé pour le soutien à l'autonomie. Cet accompagnement est assuré par l'intervention des services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, selon le plan d'aide personnalisé qui leur est propre.

Cet habitat constitue la résidence principale de la personne. Il est inséré dans la cité, dans un environnement facilitateur, de manière à permettre la participation sociale et citoyenne des habitants et à limiter le risque d'isolement. Il est également généralement situé à proximité, ou facilement accessible de services publics, transports, commerces, services sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

### **Qui peut recourir à une formule d'habitat inclusif ?**

Fondé sur le principe du libre choix, l'habitat inclusif s'inscrit en dehors de tout dispositif d'orientation sociale ou médico-sociale.

Pour les personnes âgées, l'entrée dans l'habitat inclusif n'est pas conditionnée à une orientation médico-sociale ni à une évaluation de leur situation. C'est la personne âgée qui choisit ce type d'habitat.

Le fait de ne pas être éligible à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ne saurait constituer un critère d'exclusion de l'habitat inclusif dès lors que le modèle économique permet le fonctionnement du projet.

### **Qui sont les porteurs de projets d'habitats inclusifs ?**

Les initiateurs des projets d'habitats inclusifs sont souvent issus de la société civile (associations représentant ou réunissant les personnes concernées ou les aidants familiaux). Au-delà, les principaux partenaires ou initiateurs de ces projets sont les collectivités locales, essentiellement les communes, les bailleurs sociaux, les prestataires de services à la personne et les gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux. La réussite de ces projets est souvent liée à la richesse et à la solidité des partenariats conclus et à la participation des personnes elles-mêmes.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) apporte un appui technique et financier au déploiement de la démarche. Les conférences des financeurs de l'habitat inclusif définissent les stratégies locales de développement de cette offre.

### **Exemples d'habitats inclusifs en Côte d'Or**

#### **Les Vill'âge Bleu© à Dijon et Bretenière**

**Le Vill'âge Bleu©** dédié aux personnes âgées et créé par la Mutualité Française Bourguignonne, Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (MFBSSAM). Il propose un logement individuel adapté et un accompagnement permettant d'éviter l'isolement et d'anticiper les situations de rupture.

Le bailleur social, Habellis2, a construit les bâtiments suivant le cahier des charges des Vill'âge Bleu©, il est propriétaire et loue l'ensemble à la MFBSSAM qui ensuite les sous-loue aux personnes. La ville de Dijon a facilité l'acquisition du terrain et participe au suivi du dispositif. La commune de Bretenière a versé une subvention pour l'achat du terrain, veille à l'intégration des habitants du village dans la commune et participe au suivi du dispositif.



Le village de Dijon a été créé en 2013, c'est un ensemble ouvert mais dédié uniquement aux personnes âgées. Celui de Bretenière (en Côte d'Or), créé en 2015, a la particularité d'être associé à un ensemble de logements familiaux.

**Le Vill'âge Bleu© de Dijon** est composé de 25 maisons individuelles mitoyennes : 14 T2 de 50 m<sup>2</sup> et 11 T3 de 66 m<sup>2</sup>, avec terrasse de 4 à 5 m<sup>2</sup> et parking. L'espace commun comprend une salle de 80 m<sup>2</sup>, une cuisine, une entrée, un bureau, des sanitaires et un espace de rangement.

Celui **de Bretenière** est intégré à un lotissement de 28 logements et est composé de 14 maisons individuelles mitoyennes (8T2 et 6T3) avec terrasse, parking et petit jardin. L'espace partagé fait 40 m<sup>2</sup> et comprend une entrée, une salle principale avec coin cuisine, des sanitaires, une terrasse ainsi qu'un jardin partagé. Les locataires des logements sont des habitants de la commune, des environs, qui dans certains cas souhaitent un rapprochement familial.

A l'ouverture d'un Vill'âge Bleu©, une commission d'admission se réunit, composée d'un représentant de la MFBSSAM, un représentant du CCAS, un élu de la commune. Certains candidats sont adressés par les services sociaux, par des bailleurs, par les services d'aide à domicile ou encore parce qu'ils sont usagers de la MFBSSAM.

A Dijon, il y a 30 habitants, âgés de 65 à 92 ans (la moyenne d'âge est de 80 ans).

A Bretenière vivent 18 personnes, âgées de 63 à 92 ans (la moyenne d'âge est de 72 ans).

Dans ces deux lieux, une accompagnatrice salariée, auxiliaire de vie sociale, réside sur place au titre d'un avantage en nature. Elle est présente dans la salle commune sept heures par jour du lundi au vendredi. Des jeunes en service civique employés par la MFBSSAM interviennent également pour de l'animation sociale : activité physique, informatique par exemple.

L'accompagnatrice assure une surveillance du site, elle facilite l'information, la liaison entre les habitants et assure les petits services qui facilitent la vie au quotidien : aide individuelle (démarches et formalités), visites de courtoisie...

Un minibus est mis à disposition de l'accompagnatrice, pour les sorties avec les locataires et des accompagnements ponctuels. Des sorties pour faire les courses sont programmées régulièrement.

Les locataires payent le loyer et les charges locatives, ainsi que des charges d'accompagnement.

	Dijon	Bretenière
Loyers et charges locatives	304 € (T2 PLAI) 445 € (T3 PLUS)	345 à 445 € (T2 PLS) 516 à 556 € (T3 PLS)
Charges pour l'accompagnement *	108 €/mois pour une personne 132 €/mois pour un couple	140 €/mois pour une personne 152 €/mois pour un couple

\*Les ménages peuvent, selon leur revenu, bénéficier de l'APL pour les loyers mais pas de l'APA pour l'accompagnement.

## ORVITIS



La résidence « Serenitis by Orvitis » de Fontaine-lès-Dijon compte 26 appartements, elle porte à 120 le nombre d'appartements construits depuis l'été 2017. Le coût total de l'opération s'élève à près de 2,2 millions d'euros, financés à 80 % par Orvitis dont un apport de fonds propres à hauteur de 15 % et par emprunts contractés auprès de la Banque des Territoires. Des subventions, représentant 20% du montant de l'opération, ont été versées par Dijon Métropole pour 255 200 €, par la Commune de Fontaine-lès-Dijon pour 120 526 € et par l'Etat pour 60 280 €.

### D'autres logements inclusifs ORVITIS en Côte d'Or.



### Cyrène

La communauté Simon de Cyrène de Saint Apollinaire propose au sein de deux maisons une cohabitation amicale entre personnes valides et handicapées. Chaque maison est occupée par six résidents en situation de handicap. Chacun dispose d'un studio individuel de 30 m<sup>2</sup> incluant kitchenette et salle d'eau. Trois salariés internes participent à cette communauté : Un RAP\* et deux assistants de vie professionnels, un ou deux jeunes volontaires Service Civique ou associatif (Les salariés internes disposent également chacun d'un studio sur place) et 1 salarié externe et 1 apprenti salarié.





Au sein du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie – CDCA - de Côte d'Or dont l'Union Française des Retraites (UFR) est membre, deux groupes de travail ont été créés en 2021 : Information communication et Autonomie. Ce dernier réfléchit à l'habitat inclusif avec comme axe de travail l'accompagnement à la vie sociale et partagée. Il émet des avis et des recommandations en direction du Président du Conseil Départemental de Côte d'Or.

**Existe-t-il un projet de ce type près de chez vous ?** Adressez-vous aux bailleurs sociaux, aux collectivités locales près de chez vous (voir Echo des toits N°6) ainsi qu'aux associations du secteur social ou médico-social.

Pour reprendre les recommandations du GT " Autonomie" du CDCA Côte d'Or, l'habitat inclusif doit être appréhendé comme complémentaire aux solutions de logements existantes. L'hébergement inclusif est une réponse :

- "Alternative" : un choix supplémentaire à l'appréciation des bénéficiaires comme une 3<sup>ème</sup> possibilité de logement,
- "Issus" : permettant à des résidents de sortir de l'hébergement en établissement pour gagner ou regagner leur autonomie et intimité,
- "Passerelle" : entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement, situation transitoire si le bénéficiaire souhaite changer ou s'il n'est plus possible de l'accueillir en hébergement inclusif.

En savoir plus... <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/index.php/etude-et-etat-des-lieux-habitat-inclusif-en-bourgogne-franche-comte>

→ « Etude et état des lieux de l'habitat inclusif » en Bourgogne-Franche Comté.

#### Lexique

RAP : Régime d'Apprentissage pour la formation Professionnelle.

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour personnes Agées Dépendantes.

EHPA : Etablissement d'Hébergement pour personnes Agées.

MRAPA : Maisons d'Accueil Rural pour Personnes Agées

## Claude Decobecq et « les vieilles bagnoles »

J'ai rencontré Claude Decobecq, cet ancien de Valduc, passionné de voitures anciennes, pour qu'il me parle de la passion qui a accompagné toute sa vie...



Natif de St-Ouen, en Seine St Denis, Claude a grandi dans un pavillon au beau milieu d'un dépôt d'essence dans lequel travaillait son père, alors, comment voulez-vous qu'il n'ait pas mis les « mains dans le cambouis » dès son plus jeune âge ? Leur plus belle récompense, à son frère, plus âgé d'une dizaine d'années, et à lui, était d'accompagner leur père, lui-même passionné de belles voitures, se balader dans une traction avant, et de savoir comment était le moteur... c'est là que tout a commencé !

Claude Decobecq a connu les tout premiers débuts du CEA puisqu'il y est entré en tant que dessinateur industriel en bureau d'études à BIII, comme disent les plus anciens, aujourd'hui centre DAM Ile-de-France, dans l'Essonne, puis est arrivé à Valduc en 1963 (centre créé en 1957 pour mémoire). « Tout était à découvrir, à construire... on mangeait en bas... ». Les bâtiments (120 et 140) dans lesquels il a travaillé si longtemps ensuite n'existaient pas encore ! Claude est ensuite parti à Vaujours, puis revenu à Valduc pour y terminer sa vie professionnelle au Service de Radioprotection, à l'âge de 57 ans. Les souvenirs sont très présents chez cet homme âgé de 85 ans aujourd'hui !

**Sa première voiture « ancienne »**, Claude Decobecq l'a acquise en 1971 au jardinier de Valduc, alors qu'il n'avait qu'une trentaine d'années, c'était une **Peugeot Torpedo de 1925** ! Depuis une bonne quinzaine de moteurs et de carrosserie lui sont passés entre les mains... parfois plusieurs en même temps ! Ces petits bijoux étaient abrités dans une ancienne ferme qu'il possédait en Haute Marne.



La Peugeot Torpedo de 1925  
lors de son achat en 1971

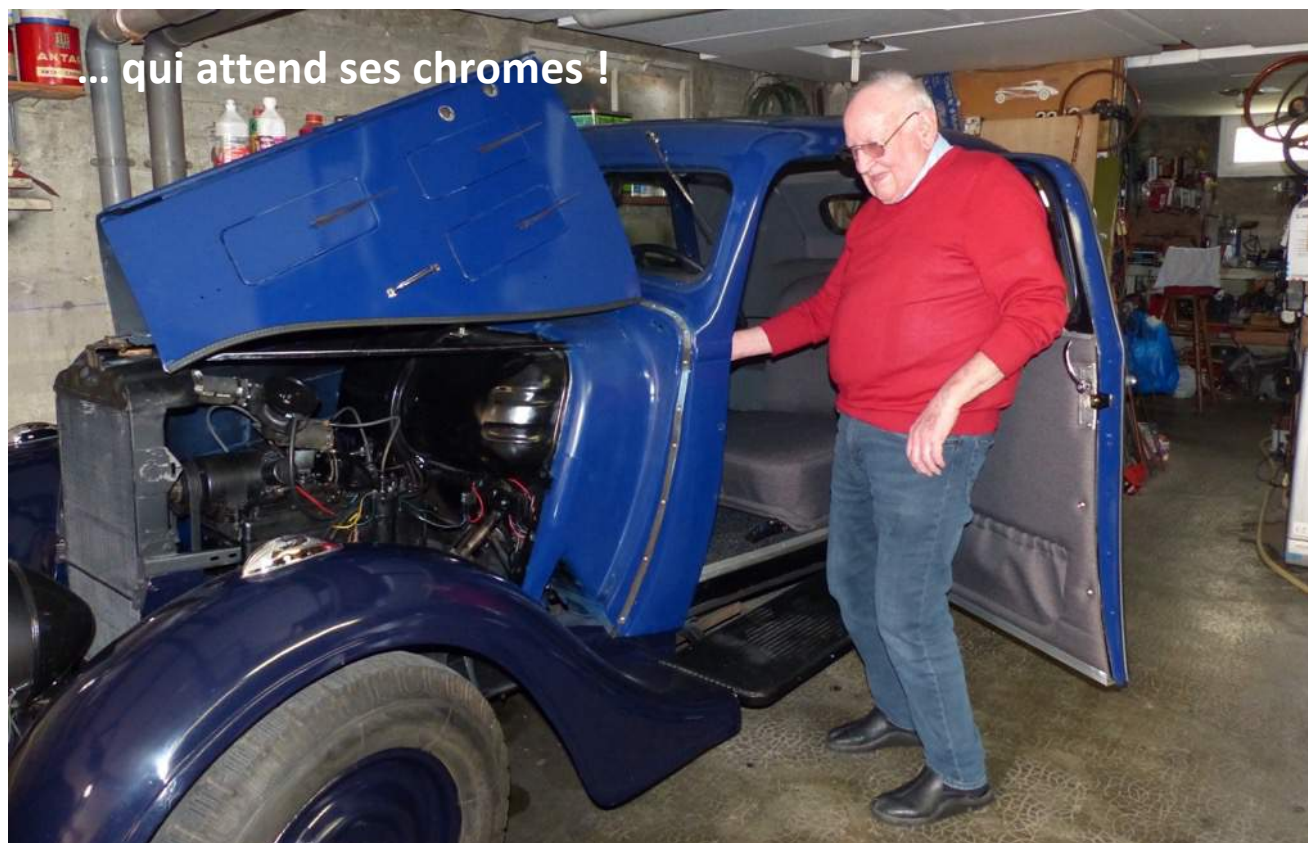


La Peugeot Torpedo de 1925  
Après être passée entre les mains de Claude

## La petite dernière... une Peugeot 301 D de 1935



*...sellerie de la banquette arrière refaite par Josette, l'épouse de Claude...*



**L'étincelle n'est pas que dans les moteurs à explosion qu'il connaît si bien,  
mais toujours dans ses yeux quand il parle de ses voitures.**





Pour Claude, les moteurs n'ont aucun mystère, quelles que soient leurs structures, en ligne ou en V, comme la Bentley - 6 cylindres en ligne – 5000 cm3 – (photo) qu'il conduisait dans les années 90. Il me raconte avoir plusieurs fois traversé la France pour aller chercher une pièce correspondant à sa recherche, un phare ou une calandre...

En 1990, se crée, à Hauteville lès Dijon, le Club des Voitures d'Epoque et de Collection (CEVC), Claude y adhère aussitôt et ne l'a jamais quitté. C'est là que les passionnés discutent, échantent... avec les autres membres tous très compétents, les conseils des uns et des autres au sujet des plus belles carrosseries et des moteurs les plus performants ! Mais aussi, avec le club, Claude participe à des rallyes comme les 80 ans de route des Grands Crus en 2017 et régulièrement conduit de jeunes enfants malades dans le cadre de l'opération Rêves d'enfants malades, au circuit de Prenois.

Claude roule actuellement en Renault Clio, mais il possède encore deux voitures de collection, une Alfa-Roméo GUILIA 1600 super de 1975 et une Peugeot 301 D de 1935 ! Cette dernière attend ses chromes (calandre et optiques de phare) très difficiles à obtenir... mais la sellerie de la banquette arrière a été refaite par l'épouse de Claude, Josette décédée il y a cinq ans, qui participait à sa manière à la réhabilitation de ses petits bijoux.



Claude transmet sa passion aux jeunes adhérents du Club mais... La relève est assurée par son petit -fils Julien âgé de 31 ans, passionné aussi par les voitures de collections !

## Ah ! Si la Saône pouvait parler ...



Sous le soleil déjà chaud de juin, les herbes hautes des prés n'en pouvaient plus d'abriter les sauterelles dont le crissement des élytres rivalisait avec la stridulation des grillons. Les bovins y cherchaient le frais, lourdement... avachis dans les graminées. Au loin, à peine percevait-on le silence de la campagne endormie. Les vacances d'été approchaient avec lenteur mais les enseignants disposaient de journées dites de plein air pour extirper de leurs classes des ouailles ramollies par la canicule. Sans aucun doute, le réchauffement du climat sévissait-il déjà ! C'est ainsi qu'une harde de marmots rejoignait alors, à bicyclette, les rives de la Saône.

Au bord du... fleuve, ce qui nous différenciait des hippopotames des lacs africains, c'était notre caleçon de laine, tendrement tricoté par notre mère. Avant la baignade, chacun s'y sentait presque à l'étroit. A la sortie, nous avons le maillot aux genoux. L'eau n'en finissait pas de s'échapper en ménageant de larges ouvertures sur... les pendants qui allaient néanmoins faire de nous des hommes ... autodidactes de la brasse, nous nagions comme nous le pouvions, dans le seul objectif de rester le plus longtemps possible à la surface, sans trop boire d'un liquide que nous partageions avec les poules d'eau. Ce qui précède n'a aucun lien avec le fait que les filles des classes voisines nous accompagnaient....

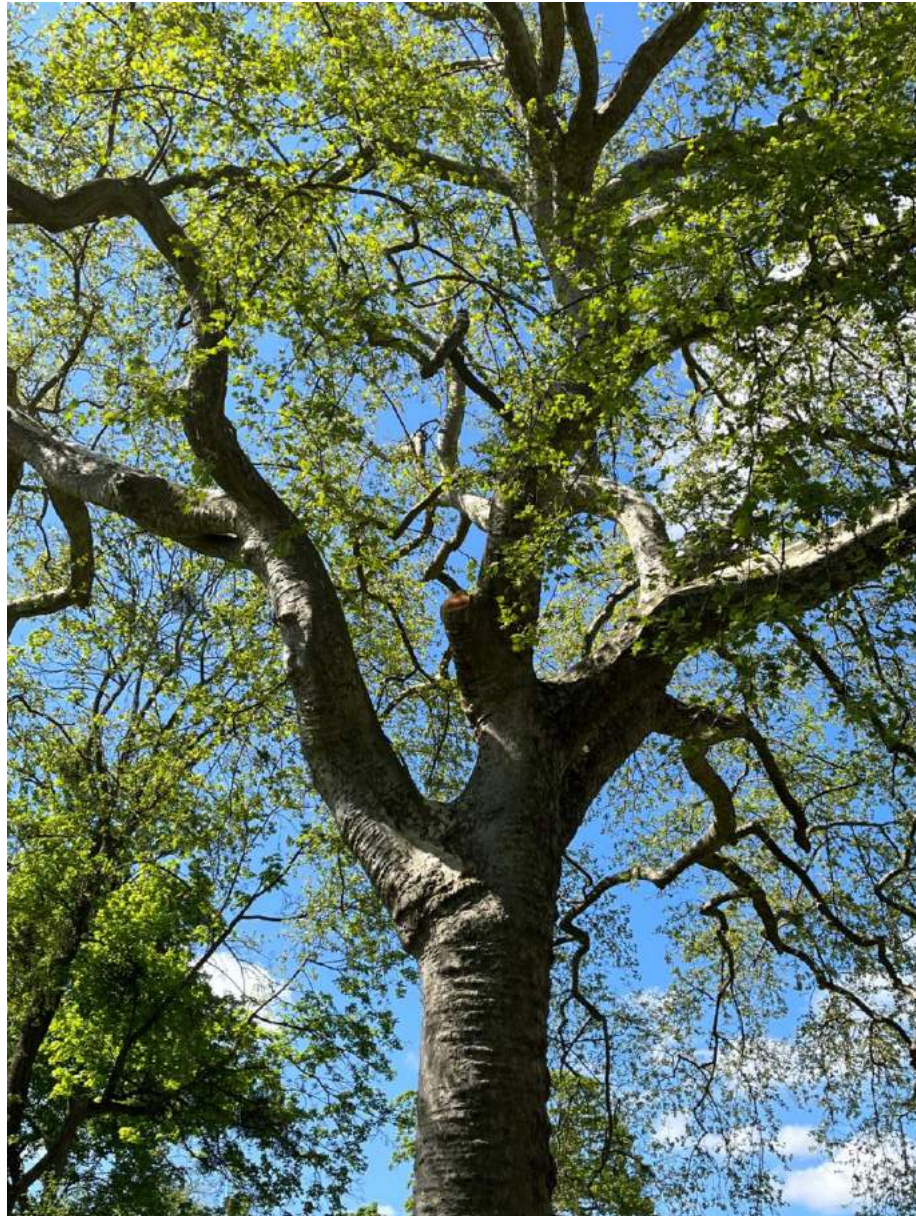
En fin d'après-midi, retour au village. Il nous arrivait de rejoindre des troupeaux rentrant à l'étable. Ainsi, à la suite d'une manœuvre hasardeuse, l'un d'entre nous (*sans doute un peu distrait*) ne put éviter d'engager son cycle entre les pattes arrières d'un bestiau. Ce fut là sans doute son premier baiser volé sur ce qui, à la campagne, s'appelle pudiquement le cul d'une vache. Tel les mouches importunes, il reçut en retour un cinglant coup de queue sur les oreilles. Avant de faire de nous des nageurs émérites, la

Saône tentait également de nous initier à la pêche. Les bords de la rivière étant souvent envahis de nénuphars, nous avons un « penchant » souligné pour tendre nos lignes depuis les barques amarrées. Cette façon de faire n'était pas gratuite : de l'eau stagnait souvent au fond des embarcations, rendant le plancher moussu très glissant. Nous ne mesurions le danger qu'une fois le grand écart amorcé. Au mieux, c'était le plat-dos dans la chaloupe ; au pire, c'était le démâtage par dessus bord. Le terme « penchant » qui précède prend ici tout son sens. Il fallait très peu de métier pour remarquer que chaque barque possédait un vivier : cavité aménagée, remplie d'eau, dans laquelle les pêcheurs laissaient des « vifs » pour taquiner le « gros ». Je dois à la vérité de dire que nous faisons souvent l'inventaire de ces viviers pour garnir nos filoches de pêchailous dans lesquelles les poissons ne se bouscuaient pas. Cette pratique aurait pu être répréhensible si elle n'avait eu un côté éducatif : en attrapant le menu fretin à l'aveugle nous apprenions souvent à nos dépens que celui-ci n'était pas exempt de poissons-chats aux piqûres douloureuses ...

Les plaisirs de la rivière survivaient à l'été. Lorsque le vent du nord avait le bon goût de sévir longtemps, les bords de Saône ou des étangs voisins gelaient. Le patinage occupait alors une partie de nos jeudis. Il pouvait s'avérer dangereux de sur-estimer l'épaisseur de glace là où la hauteur d'eau était importante. Aussi, conscients du danger (??) nous « oublions » d'informer nos parents sur nos activités du moment. Mieux (ou pire : c'est muni d'une paire de tenailles que nous nous rendions sur les lieux du délit. En effet, rares étaient ceux qui étaient dotés de patins. Nantis de nos sabots ou galoches dont la semelle de bois était ressemelée avec du pneu, il fallait bien retirer cet anti-glisse de celle-ci, en prenant soin de conserver les clous ! Ainsi, avant le retour au bercail, il suffisait de restaurer les « patins » (*clou par clou*), tout en préparant un après-midi racontable et rassurant pour nos parents.

Nul doute que des hérons ou des martins-pêcheurs ont saisi bien d'autres souvenirs que les tourbillons de l'eau ont engloutis à jamais. Ah ! Si la Saône pouvait parler ....





**Prochain numéro au cours de la première quinzaine de novembre**

**En attendant, restez informés sur <https://arceavalduc.fr/> -**

Nous écrire : [arcea.valduc@gmail.com](mailto:arcea.valduc@gmail.com)

Directeur de la publication  
Rédacteur en chef  
Saisie composition  
Comité de Rédaction  
Impression/Reproduction  
Envoi du courrier  
Nombre d'exemplaires  
©  
Dépôt legal

Richard Dormeval  
Martine Gallemard  
Martine Gallemard  
Membres du bureau ARCEA de Valduc  
CEA Valduc  
Claudette Muller, Patrick Valier-Brasier  
500  
ARCEA de Valduc  
ISSN 2741-0633

